Vos questions / nos réponses

joueur impulsif

Par Profil supprimé Postée le 07/01/2019 09:11

> Bonjour à tous, j'ai besoin d'aide car je ne contrôle plus mes dépenses dans les jeux, je vais perdre ma compagne et notre maison, je veut arrêter cette spirale.

Mise en ligne le 09/01/2019

Bonjour,

L'aide la plus spécialisée que vous pourrez trouver pour vous aider à résoudre votre addiction aux jeux se trouve en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Certains de ces centres se sont effectivement spécialisés dans la prise en charge des joueurs via des accompagnements globaux, alliant une aide psychologique, sociale et médicale si nécessaire.

Nous vous joignons ci-dessous les coordonnées du CSAPA le plus proche de chez vous. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Nous ne savons pas à quels jeux vous êtes devenus dépendants mais sachez que certaines mesures existent pour vous en interdire l'accès. La procédure la plus "radicale" consiste en une demande d'interdiction volontaire de jeux, effectuée auprès du ministère de l'intérieur, cela concerne les casinos terrestres ainsi que les sites de jeux en ligne agrées. Nous vous joignons en lien l'article de notre site qui vous présentera les modalités de cette procédure pour que vous en preniez connaissance.

Vous souhaitiez peut-être en écrivant sur notre site pouvoir échanger avec d'autres internautes. Pour cela nous vous laissons le soin de poster à nouveau votre message dans la rubrique des "Forums de discussion".

Nous restons disponibles si vous avez besoin de revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre Médico-Psychologique (CMP): Espace Bateson

5 rue du Baltimore
50000 SAINT LO

Tél : 02 33 77 37 20
Site web : www.fbs50.fr/addictologie/soins-ambulatoires-et-consultation
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h-17h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage, consultations sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "L'interdiction volontaire de jeux"

Autres liens :

- "Les forums de discussion"